



Nadia BAKOUR
Avocat

INTERNATIONAL BOXING ASSOCIATION
Monsieur le Secrétaire Général

A PARIS, le 5 août 2024

Dossiers : COSA / IBA

Objet : Votre conférence de presse de ce jour – Madame Imane KHELIF

Par courriel

Monsieur le Secrétaire Général,

Je vous adresse la présente en ma qualité de conseil du Comité Olympique et Sportif Algérien.

Il a été porté à la connaissance de mon client la tenue d'une conférence de presse prévue ce jour à PARIS, et ayant pour objet « l'explication des raisons de la disqualification » des compétitions de l'IBA de deux boxeuses professionnelles, dont l'athlète olympique algérienne, Madame Imane KHELIF.

Mon client a déjà été amené à attirer votre attention lors des championnats du monde de New Delhi sur ce qu'il considère être de graves irrégularités dont votre Association s'est rendue responsable, l'IBA ayant prononcé une sanction qu'il juge inique à l'égard de Madame KHELIF, ayant conduit à son élimination aux portes de la finale.

Poursuivant dans une démarche manifestement en contrariété avec les valeurs sportives, votre conférence de presse du jour a manifestement pour objet de porter une atteinte grave aux intérêts et aux droits des athlètes, notamment Madame KHELIF, dès lors qu'elle aurait vocation à révéler les prétendues « raisons » - nécessairement médicales - de sa disqualification.

Pour rappel, **toute révélation d'information à caractère confidentiel, et notamment d'ordre médical**, dont vous êtes détentrice en votre qualité d'organisatrice de compétitions de nature sportive, **serait une grave violation de la vie privée de Madame Imane KHELIF**.

Ce faisant, mon client entend, par mon entremise, vous informer qu'il mènera, aux côtés de Madame KHELIF, toute action de nature à faire cesser votre campagne de désinformation, gravement préjudiciable à l'athlète algérienne, a fortiori dans le contexte actuel des compétitions olympiques, et obtenir tout dédommagement du préjudice subi. Ce faisant, je vous informe avoir d'ores et déjà reçu mandat pour envisager toute action judiciaire à cette fin.

4, rue Brunel – 75017 PARIS
Tél. : +33 (0)1 83 81 43 45 – Fax : +33 (0)1 83 81 43 46 – Mob. : +33 (0)6 52 00 66 86
Toque E 1052
nb@bakour-avocat.fr

Je vous invite en conséquence à considérer la présente comme étant une mise en demeure, à laquelle il convient de conférer tous les effets y attachés de par la loi.

Compte tenu de ce qui précède je vous invite à communiquer copie de la présente à votre conseil habituel à la disposition duquel je demeure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, mes salutations distinguées.

Nadia BAKOUR - Avocat

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke, positioned below the name Nadia BAKOUR.

PJ : néant